

CAHIER DES CHARGES

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Mission d'expertise en vue d'appuyer la programmation culturelle du Centre culturel Jacques Aka de Bouaké
Bénéficiaire(s)	Centre culturel Jacques Aka de Bouaké
Pays	Côte d'Ivoire
Durée totale des jours prévus	108 jours, répartis sur 18 mois

II. Contexte et justification du besoin

Le projet C2D Culture en République de Côte d'Ivoire (RCI) a pour objectifs : (i) d'améliorer l'accès des habitants de Bouaké à la culture en réhabilitant le centre culturel Jacques Aka (CCJAB) de Bouaké et (ii) d'appuyer la structuration et la professionnalisation des filières ICC retenues : audiovisuel/cinéma, musique et mode, (iii) de renforcer la gouvernance dans le secteur des ICC, et (iv) de promouvoir l'égalité femme-homme et l'autonomisation des femmes dans les ICC à travers l'entrepreneuriat. Le ministère de la Culture et de la Francophonie (MCF) assure la maîtrise d'ouvrage du projet, dont la durée est de 5 ans, et l'enveloppe de 11,28Mds de FCFA (17,2M€). Sa mise en œuvre est confiée à une cellule de suivi de projet (CSP) créée en son sein.

Deux axes d'intervention prioritaires sont retenus :

- Axe 1 : Réhabiliter le CCJAB, afin qu'il redevienne un haut lieu de la culture pour Bouaké et sa région et qu'il accueille de nouvelles fonctions contribuant à la croissance des industries créatives et culturelles, avec un dispositif d'accompagnement des projets des professionnels des ICC (incubateur). Le centre doit aussi servir de pilote en matière de gestion, dans la perspective de pouvoir répliquer son modèle à d'autres lieux similaires sur le territoire ivoirien. Le centre sera donc réhabilité (bâtiments existants, espaces extérieurs, aménagement paysagers, organisation des circulations), et des constructions neuves pourront être envisagées en fonction des besoins. Il sera doté d'équipements nécessaires à ses missions (informatique, projection, sono etc.).
- Axe 2 : Accompagner le MCF dans la réalisation de sa feuille de route, notamment en appui de la structuration des trois filières retenues : 1. Cinéma/audiovisuel, 2. Musique 3. Mode.

Le projet C2D Culture se divise en trois composantes :

- Composante 1 : Réhabilitation du Centre culturel Jacques Aka à Bouaké
- Composante 2 : Développement de l'écosystème ICC
- Composante 3 : Suivi et pilotage du projet

Le dispositif d'Assistance technique d'Expertise France porte spécifiquement sur la composante 2.

En complément de ce projet, l'Agence française de développement (AFD) met en place la Pépinière urbaine de Bouaké (PUB). Ce projet complémentaire vise à maintenir l'intérêt du public autour du CCJAB avant et pendant les travaux de réhabilitation, et à tester de nouvelles approches, notamment en termes de programmation et d'activités hors-les-murs.

Afin d'appuyer la structuration et la mise en œuvre d'une programmation artistique cohérente, attractive et durable, ainsi que la définition d'un nouveau modèle économique pour le CCJAB, le C2D Culture prévoit de mobiliser une expertise en programmation culturelle.

III. Objectifs et résultats poursuivis

1) Objectif général

Il s'agit d'accompagner le Centre culturel Jacques Aka dans la définition, la structuration et la mise en œuvre d'une programmation culturelle stratégique, inclusive et économiquement viable.

2) Objectifs spécifiques

- **Objectif spécifique 1** : Élaborer une stratégie de programmation pluriannuelle alignée avec les orientations du projet C2D Culture ;
- **Objectif spécifique 2** : Structurer une direction artistique claire et identifiable ;
- **Objectif spécifique 3** : Proposer un calendrier de programmation annuel équilibré (disciplines, publics, temporalités) ;
- **Objectif spécifique 4** : Définir un modèle économique pour le Centre culturel Jacques Aka ;
- **Objectif spécifique 5** : Renforcer les capacités internes en matière de conception, planification, financement et pilotage de la programmation ;
- **Objectif spécifique 6** : Favoriser l'ancrage territorial et les partenariats avec des acteurs de Bouaké et de sa région, ainsi que des acteurs nationaux et internationaux

3) Résultats à atteindre

- **Résultat 1** : Un diagnostic est réalisé
- **Résultat 2** : Une stratégie de programmation est définie
- **Résultat 3** : Un plan de programmation est élaboré
- **Résultat 4** : Un modèle économique est défini
- **Résultat 5** : Les capacités des agents du Centre culturel Jacques Aka de Bouaké sont renforcées

IV. Description de la mission

1) Activités prévues

Le prestataire devra accompagner Centre culturel Jacques Aka selon la méthodologie décrite ci-après afin de conduire les activités suivantes :

Phase I : Réalisation d'un diagnostic du CCJAB :

- Réaliser un diagnostic de l'existant (offre, publics, gouvernance, ressources, partenariats, compétences de l'équipe du CCJAB) ;
- Analyser le contexte culturel local et régional ;
- Identifier des acteurs de Bouaké et de sa région à intégrer à la programmation ;
- Identifier les opportunités et contraintes (techniques, RH, budgétaires, institutionnelles).

Phase II : Définition de la stratégie de programmation et du modèle économique du CCJAB :

- Proposer une vision artistique et culturelle à court et moyen terme ;
- Définir des axes thématiques structurants ;
- Intégrer une approche transversale (jeunesse, genre, inclusion, accessibilité) ;
- Réaliser un guide méthodologique de programmation culturelle ;

- Définir le modèle économique du CCJAB.

Phase III : Elaboration du plan de programmation :

- Élaborer en concertation avec les équipes du CCJAB un plan de programmation annuel détaillé ;
- Définir des formats adaptés (résidences, festivals, ateliers, rencontres, spectacles, expositions, etc.) ;
- Accompagner le CCJAB dans l'établissement de partenariats culturels avec des structures similaires d'Abidjan, de la sous-région et d'Europe, afin d'enrichir sa programmation et de favoriser la circulation des spectacles ;
- Proposer des indicateurs de performance et de suivi.

Phase IV : Renforcement de capacités :

- Proposer un programme de formation interne, à faire approuver par Expertise France, le CCJAB et la CSP ;
- Proposer un déroulé des activités de renforcement de capacités en accord avec le programme proposé ;
- Animer des ateliers de formation destinés à l'équipe du Centre culturel Jacques Aka et à d'autres acteurs culturels pertinents de la région, ainsi que des sessions à distance ;
- Formaliser des outils de planification et de pilotage ;
- Accompagner la structuration des procédures internes (sélection artistique, contractualisation, planification budgétaire) ;
- Accompagner la prise de poste du volontaire déployé par France Volontaires auprès du CCJAB ;
- Accompagner le CCJAB dans l'identification de structures au sein desquelles son personnel pourra effectuer des stages.

2) Livrables

A titre indicatif et non limitatif, les livrables attendus au titre de la présente mission pourront inclure :

Livrables	Date de livraison estimative
1. Rapport de diagnostic	T0 + 1 mois
2. Document stratégique de programmation	T0 + 2 mois
3. Modèle économique	T0 + 2 mois
4. Plan de programmation annuel détaillé	T0 + 3 mois
5. Guide opérationnel interne (outils et méthodologies)	T0 + 3 mois
6. Programme des activités de renforcement des capacités	T0 + 4 mois
7. Ateliers et sessions de renforcement de capacités	T0 + 5 à 17 mois
8. Rapport final d'activités	T0 + 18 mois

Les bons de commande émis au titre de l'exécution des prestations indiqueront de façon précise, les livrables attendus ainsi que les dates de leur date de remise.

3) Modalité de pilotage et de mise en œuvre

Cette expertise perle sera mobilisée, au moins les deux premiers mois, à Bouaké, auprès de l'équipe du CCJAB. Ensuite, une fois que la stratégie de programmation culturelle aura été livrée, les interventions seront plus ponctuelles, aussi bien à Bouaké qu'à distance.

Elle travaillera en étroite collaboration avec l'expertise mobilisée pour appuyer la communication et la politique de développement des publics du CCJAB, ainsi qu'avec le pépiniériste retenu pour la PUB et le volontaire qui sera déployé par France Volontaires pour accompagner la programmation culturelle et les activités de communication du CCJAB.

L'expertise mobilisée travaillera sous le pilotage conjoint de la coordinatrice du dispositif d'assistance technique d'Expertise France, et du Directeur du Centre culturel Jacques Aka de Bouaké, et en lien étroit avec l'équipe identifiée par le CCJAB pour suivre et mettre en œuvre la programmation culturelle du centre. La mission débutera par une réunion de démarrage, organisée conjointement par Expertise France et les parties prenantes concernées, dont la Cellule de suivi du projet C2D Culture (CSP). Ensuite, au-delà des équipes du CCJAB, des entretiens réguliers seront organisés avec la CSP pour suivre l'avancement des activités. Enfin, les livrables-clés seront restitués à l'occasion d'une réunion du comité technique du C2D Culture.

Le prestataire désignera un interlocuteur unique pour la mise en œuvre de projet.

Lucie-Amélie Blocquaux, Coordinatrice de l'assistance technique du C2D Culture, sera la principale interlocutrice du prestataire pour Expertise France :

- Téléphone : + 225 07 09 50 26 07
- Courriel : lucie-amelie.blocquaux@expertisefrance.fr

V. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

1) Période de mise en œuvre estimée :

1^{er} septembre 2026 au 1^{er} février 2028

2) Durée effective de la mission :

13 mois et 3 jours

VI. Expertise et profil demandés

1) Nombre d'experts par mission : Au minimum 1 expert, au maximum 3 experts

2) Profil de l'expert (des experts) désigné(s) en charge de l'exécution du contrat :

Les experts devront prouver :

- Un diplôme supérieur (Bac+5 minimum) en management culturel, politiques culturelles, gestion de projets culturels ou équivalent.
- Minimum 7 ans d'expérience en programmation artistique et culturelle ou en direction d'établissement culturel ;

- Une expérience confirmée dans l'accompagnement ou la structuration d'établissements culturels ;
- Une excellente capacité d'analyse stratégique ;
- Une maîtrise des enjeux des industries culturelles et créatives ;
- Des compétences en ingénierie culturelle et montage de projets ;
- Une capacité de facilitation et de transfert de compétences ;
- Un sens de la diplomatie et aptitude à travailler en contexte interculturel et multi-acteurs ;
- D'excellentes compétences de communication en français et en anglais (oral et écrit).
- Une autonomie, rigueur, sens de l'organisation et capacité à travailler sous pression et à respecter des délais.

Une expérience en Afrique de l'Ouest sera fortement appréciée, et une expérience avec des bailleurs internationaux et/ou projets de coopération culturelle est souhaitée.

VII. Compte-rendu de missions

En plus des livrables prévus au contrat, un compte rendu devra être remis par mail à l'issue de chacune des missions effectuées à Bouaké.

VIII. Suivi-évaluation

Indicateurs de performance

Livrables	Effets immédiats	Effets intermédiaires	Sources de vérification
Rapport de diagnostic	- Rapport remis dans les délais contractuels - Rapport validé	- Les recommandations du diagnostic sont intégrées dans le document stratégique. - Le diagnostic sert de référence à au moins deux autres livrables, dont la stratégie et le plan annuel de programmation et le modèle économique.	- Date de soumission - Compte rendu de la réunion de validation
Document stratégique de programmation	Document transmis dans les délais, Document validé par le CCJAB, la CSP et Expertise France	- La stratégie est adoptée comme cadre de référence par le CCJAB. - Au moins 80% des activités du plan annuel sont alignées sur les orientations stratégiques.	- Analyse du document - Approbation formelle du document
Modèle économique	- Modèle économique remis avec des projections financières sur au moins 3 ans. - Modèle approuvé par le CCJAB, la	- Le modèle identifie au moins 3 sources de revenus diversifiées, dont au moins une hors subvention. - Le taux d'auto-financement projeté progresse d'au moins 30% sur la durée du projet.	- Document remis - Analyse du document - Rapports financiers annuels du CCJAB

	CSP et Expertise France.		
Plan de programmation annuel détaillé	- Plan remis dans les délais fixés par les TdR. - Le plan couvre 12 mois avec calendrier, budget et responsables identifiés pour chaque activité.	- Le taux d'exécution des activités planifiées est supérieur ou égal à 75% à mi-parcours et à 85% en fin d'année. - L'écart budgétaire entre le prévisionnel et le réalisé est inférieur ou égal à 15%.	- Date de soumission - Analyse du document - Rapports d'avancement trimestriels - Rapport financier annuel
Guide opérationnel interne (outils et méthodologie)	- Guide remis dans les délais - Guide approuvé par le CCJAB, la CSP et Expertise France	- Le guide est effectivement utilisé par les équipes du CCJAB. - Les délais ou dysfonctionnements opérationnels récurrents signalés avant la mission sont réduits.	- Guide remis - Approbation formelle - Enquêtes de satisfaction/entretiens avec les équipes pour mesurer le taux d'appropriation du guide, et la réduction des délais et dysfonctionnements
Programme d'activités de renforcement des capacités	- Programme remis avec des objectifs pédagogiques, un public cible, le contenu et le calendrier - Programme approuvé par le CCJAB, la CSP et Expertise France	- Le programme couvre les profils et/ou fonctions identifiés comme prioritaires lors du diagnostic. - Au moins 80% des activités prévues dans le programme sont effectivement organisées.	- Document remis - Approbation formelle - Analyse de cohérence entre le diagnostic et le programme de formations - Tableau de suivi des activités
Ateliers et sessions de renforcement des capacités	- Nombre d'ateliers ou de sessions organisés conformément au programme - Taux de participation supérieur ou égal à 80% des personnes ciblées - Taux de satisfaction des participants supérieur ou égal à 70%	- Amélioration mesurable des connaissances et compétences des participants. - Au moins 50% des participants déclarent appliquer les acquis dans leur pratique professionnelle (3 mois après les formations).	- Listes de présence - Rapports d'ateliers - Supports pédagogiques - Formulaires d'évaluation post-ateliers - Test ou questionnaires pré et post-formation - Enquête de suivi différé

Rapport final d'activités	- Rapport remis dans les délais - Rapport qui couvre l'ensemble des livrables et activités de la mission, avec analyse de la performance - Rapport approuvé par le CCJAB, la CSP et Expertise France	- Les recommandations du rapport final sont reprises dans les documents de planification suivants du CCJAB. - Le rapport contribue à alimenter la capitalisation du C2D Culture.	- Date de soumission - Analyse du rapport - Approbation formelle - Suivi post-mission à 6 mois - Intégration dans les rapports de capitalisation du projet
---------------------------	--	---	--